

Le désendettement des entreprises, défi de la sortie de crise

Les défaillances dans les secteurs du commerce pourraient croître de 26 % d'ici à 2022 à cause de la récession.

La question de la diminution des dettes dans certains secteurs va se poser car les liquidités en place ne seront pas suffisantes

PHILIPPE MARTIN, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

MANON MALHÈRE @ManonMalhere

CONJONCTURE Voilà qui donne un avant-goût des prochains mois, lorsque l'heure du retrait des aides d'urgence face à la crise du coronavirus va sonner. Si l'explosion de la dette publique inquiète, l'endettement privé constitue aussi une bombe à retardement. L'enjeu sera d'éviter les défaillances d'entreprises qui sont viables et productives mais très endettées, souligne le Conseil national de productivité (CNP), qui vient de publier son deuxième rapport annuel sur les effets de la crise du Covid-19 sur la productivité et la compétitivité. Et, « la question de la

diminution de ces dettes (pour les dites entreprises, NDLR) va se poser dans certains secteurs car les liquidités en place ne seront pas suffisantes », avertit son président, Philippe Martin. L'exécutif reste pour l'heure silencieux sur le sujet.

Certes, pour l'heure, les faillites restent en baisse de 36 % par rapport à 2019, alors même que la France traverse l'une des pires récessions. Un paradoxe qui s'explique largement par le soutien public massif - chômage partiel, fonds de solidarité, prêts garantis par l'État (PGE) - mobilisé pour éviter une hécatombe de l'économie. « Cette mise en hibernation était nécessaire et nous considérons qu'elle a été efficace. L'analyse empirique tend à

conclure que les mesures mises en place par le gouvernement ont, jusqu'ici, permis d'éviter que des entreprises productives ne soient mises en défaillance », souligne le CNP.

Mais le plus dur reste à venir, lorsque la situation va revenir à une certaine normalité, en sortie de crise. Selon les estimations du Conseil qui restent fragiles du fait de fortes incertitudes, la dette accumulée et la baisse de la productivité liée aux mesures barrières pourraient mener à une hausse de 26 % des faillites dans les secteurs du commerce les plus touchés au cours des deux prochaines années. « Cela viendrait en plus du rattrapage des défaillances "normales" qui n'ont pas eu lieu en 2020, de

l'ordre de 30 %, et qui ne devront pas être interprétées comme un échec de la politique d'aides aux entreprises », poursuit le CNP.

Restructuration difficile

Nul doute que l'équation s'annonce difficile pour l'exécutif qui va devoir progressivement fermer le robinet financier. Le défi sera donc d'éviter de protéger les sociétés « zombies » peu productives et soutenir les entreprises viables mais dont l'endettement durant la crise sanitaire a fortement augmenté. Sinon, ces dernières risquent d'être durablement plombées par leur dette et dans l'incapacité d'investir, voire de faire faillite. Ce qui peserait sur la

croissance du pays. La tâche ne sera pas pour autant facile dans la mesure où une information fine sur la dette des entreprises n'est pas toujours disponible.

Seule certitude: les garanties publiques - comme les prêts participatifs prévus par l'État - ne seront pas suffisantes pour certaines de ces sociétés. La « *seule solution* » est de procéder à une restructuration (ou diminution) de leurs créances, estime le CNP. Les experts préconisent de permettre aux structures concernées de renégocier leur dette avec leurs créanciers privés et d'« encourager un crédit d'impôt pour les créanciers acceptant une réduction des créances », souligne le président. ■

Recul historique de l'emploi en Europe

Le chômage partiel a sauvé des millions d'emplois de la destruction, constate la BCE. Pour combien de temps ?

FLORENTIN COLLOMP @fcollomp

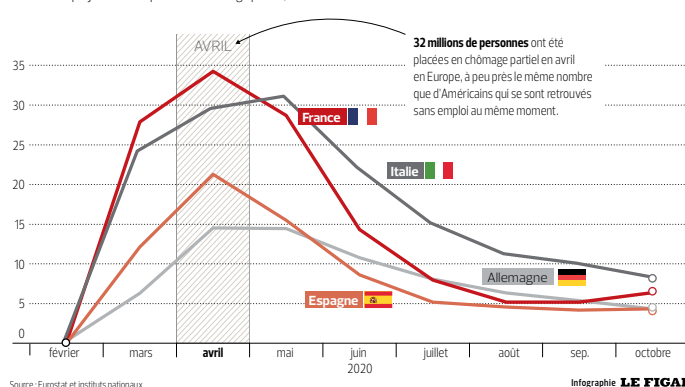
EMPLOI Près de la moitié des emplois créés en Europe depuis 2013 ont été détruits durant les six premiers mois de l'année 2020. La pandémie de Covid-19 a conduit à la plus forte réduction de l'emploi jamais constatée, selon un rapport publié mercredi par la Banque centrale européenne (BCE). Plus de 5 millions d'emplois ont disparu entre la fin 2019 et le deuxième trimestre 2020, soit une baisse de 3,2 % du nombre de personnes au travail.

Ce recul a été largement amorti par la généralisation du chômage partiel. Ce dernier a permis d'atténuer l'effet sur l'emploi de la chute massive de l'activité économique. Grâce à cela, le taux de chômage n'a augmenté que de 1,2 % entre février et octobre, pour atteindre 8,4 % en moyenne dans la zone euro. L'ajustement du marché du travail lié à la fermeture d'établissements pendant les périodes de confinement s'est donc essentiellement mesuré par une baisse de près de 17 % des heures travaillées. Une partie du choc a également été absorbée par la sortie d'un nombre significatif de personnes du marché du travail.

Cette approche européenne contraste avec celle des États-Unis. Le choc du coronavirus a engendré outre-Atlantique un bond spectaculaire du taux de chômage de 3,5 % à 14,7 % entre février et avril. En six semaines,

La France et l'Italie championnes du chômage partiel

Part des employés sous dispositif de chômage partiel, en %



environ 30 millions de personnes se sont inscrites au chômage, tandis que 8 millions d'autres quittaient le marché du travail. En comparaison, quelque 32 millions d'Européens bénéficiaient en avril de mesures de chômage partiel, soit trois fois plus que le nombre de chômeurs stricto sensu. Au plus fort du premier confinement, jusqu'à 34 % des salariés français, 30 % en Italie, 21 % en Espagne ou 15 % en Allemagne étaient en chômage partiel. Ces chiffres sont redescendus entre 5 et 10 %

durant la seconde vague de la fin 2020.

Toute la question est de savoir si les moyens considérables alloués par les États pour protéger les emplois auront réussi à les sauver durablement, ou simplement différé un certain niveau de destruction mécanique lié à la crise. Une étude de juin d'Euler Hermes estimait à 9 millions le nombre de ces emplois « zombies » maintenus en respiration artificielle.

Essor du télétravail

La reprise vigoureuse de l'emploi aux États-Unis a montré une élasticité naturelle du marché du travail. En Europe, la réduction du nombre de personnes en chômage partiel entre le deuxième et le troisième trimestres ne s'est pas traduite par une flambée du chômage mais au contraire par une reprise de l'emploi. Reste à vérifier si ce phénomène vertueux se reproduira en sortie de crise, dans le courant de cette année.

Autre amortisseur de la récession, l'essor du télétravail. Un tiers des emplois en Europe sont susceptibles d'être pratiqués à distance, selon l'étude de la BCE, mais avec de grandes disparités: 83 % des employés peuvent le faire, contre 7 % des ouvriers. De par la structure de l'emploi, environ la moitié des postes peuvent télétravailler dans les régions capitales des pays du Nord (Belgique, France, Luxembourg, Suède), contre 20 % dans certaines régions d'Italie, d'Espagne ou de Grèce. ■

COVID ET EMPLOI

IMPACT DE LA PANDEMIE EN EUROPE

5,2 millions d'emplois détruits au deuxième trimestre 2020

32 millions de personnes en chômage partiel en avril

17% Chute du nombre d'heures travaillées

La pandémie accélère la digitalisation

La pandémie de coronavirus et les restrictions à l'économie ont donné un coup de fouet à la numérisation des économies, confirme la Banque centrale européenne (BCE). Cette tendance risque d'accélérer la disparition de certains emplois menacés par les technologies. C'est le cas dans le commerce, le voyage ou la banque,

par exemple. « *Bien que la technologie ait un effet net sur l'emploi positif historiquement, il existe un risque que l'automatisation soit trop rapide pour certains travailleurs, qui ne seront pas capables de se former et de se redéployer sur de nouvelles tâches* », mettent en garde les économistes de la BCE.

L'Allemagne instaure des quotas de femmes administratrices

Une loi va contraindre les grandes entreprises cotées au Dax à féminiser leurs conseils d'administration.

PIERRE AVRIL @PierreAvril CORRESPONDANT EN ALLEMAGNE

PARITÉ En Allemagne, elle est l'égérie la plus visible du mouvement visant à promouvoir la représentation des femmes dans les conseils d'administration des entreprises. Ex-directrice des ressources humaines de Siemens, Janina Kugel a remporté une petite victoire avec l'adoption, lundi par le gouvernement allemand, d'une loi inédite contraignant les grandes sociétés cotées au Dax, l'équivalent du CAC40, à introduire des quotas féminins dans leurs organes de direction. « *Quel long chemin parcouru pour franchir ce petit pas, néanmoins important* », se félicite sur son compte Twitter l'actuelle consultante du Boston Consulting Group (BCG). Son hashtag « *feminist* » de ralliement, « *Ich will* » (je veux), fédère 19 000 abonnés. Le texte adopté lors de la réunion hebdomadaire du cabinet de coali-

tion gouvernemental est d'ampleur limitée: au moins une femme devra siéger dans les comités de direction des entreprises possédant une gestion paritaire (employeurs-syndicats) et comptant plus de trois administrateurs. Dans les entreprises où l'État est majoritaire, ou même actionnaire unique comme l'opérateur ferroviaire Deutsche Bahn, la participation d'au moins une femme sera obligatoire à partir de deux sièges d'administrateurs. Le projet de loi sera prochainement débattu au Bundestag.

Mal classée en Europe

Pour peu que les entreprises concernées l'appliquent d'ici à la fin 2022, l'initiative contribuera à augmenter de six points, en la portant à 16 %, la proportion de femmes dans les conseils d'administration du Dax, selon une étude du BCG. Aujourd'hui placée en vingt-quatrième position parmi les vingt-sept États membres de l'UE, l'Alle-

magne atteindrait ainsi le niveau du Portugal ou de l'Espagne. « *Cela ne fait pas assez progresser l'égalité* », estime Nicole Voigt, partenaire associée du cabinet de conseil, d'autant que les nouvelles sociétés débarquant sur le Dax se montrent moins vertueuses en la matière.

Depuis l'entrée de l'État à son capital, la Lufthansa qui comptait 17 % de femmes dans son conseil d'administration est sortie de l'indice et a fait place à une société immobilière, Deutsche Wohnen, qui n'en rémunère aucune. Cités en exemple, Deutsche Telekom et l'assureur Allianz comptent trois femmes dans leur organe suprême de direction, à l'inverse du chimiste Bayer, de l'électricien E.ON ou du fabricant de puces Infineon qui les laissent à l'écart. Pour sa part, la France est championne d'Europe grâce à une loi de 2011 qui a permis d'attribuer 43,6 % des sièges d'administrateurs à des femmes.

Des retards « culturels », des mentalités conservatrices et des



JURGEN HENRICH/WAGO IMAGES

anomalies fiscales expliqueraient le retard germanique, selon la Fondation AllBright, engagée dans la promotion de l'égalité hommes-femmes dans les entreprises. Instauré il y a plusieurs décennies, le principe du fractionnement du revenu du conjoint permet à celui qui contribue à 60 % au moins du salaire total du couple - le plus

L'ex-directrice des ressources humaines de Siemens, Janina Kugel, a été à la tête du mouvement visant à promouvoir la représentation des femmes dans les conseils d'administration des entreprises.

La ministre de la justice sociale-démocrate, Christine Lambrecht, a appelé les entreprises allemandes à « saisir la chance » offerte par les quotas. ■